





Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
28.02.2013

Date de la convocation des conseillers :  
28.02.2013

point de l'ordre du jour no:  
18

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

**Séance publique du 8 mars 2013**

**Présents :** Mutsch, bourgmestre, Spautz, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Codello, Zwally, Baum, Kox, Johanns, conseillers, Espen, secrétaire communal ff.

**Absents :** Huss, échevin, Knaff, Hildgen, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Goetz, Bernard, conseillers.

### Le Conseil Communal;

**Objet:** Remboursement des frais d'inscription au conservatoire de musique

Vu la lettre afférente de l'Harmonie Municipale du 27 janvier 2013 relative au remboursement des frais d'inscription au conservatoire de musique ;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2013 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**d é c i d e  
à l'unanimité**

d'accorder le subside extraordinaire suivant:

Nom de l'association	Date demande	Concerne	Montant
Harmonie Municipale Esch/Alzette	27/01/2013	Remboursement des frais d'inscription au conservatoire de musique	€ 550,00

En séance

Esch-sur-Alzette, le 21.03.2013  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal ff,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,

Date qu'en tête